



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles.
Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Vos contacts :



Grandes Cultures et
Maraichage

Juliette GUESPIN

06 42 10 75 74

juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr



Élevage bovins lait et
animatrice GAB 70

Marion CHUROUT

03 84 77 14 68

marion.churout@haute-saone.chambagri.fr



Grandes Cultures et
Polycultures Élevages

Patrice CÔTE

06 73 92 03 52

patrice.cote@haute-saone.chambagri.fr



FINANCEMENT SURSEMIS SEMENCES LÉGUMINEUSES

Le **plan de relance** protéines végétales "Vague 2 sur le sursemis" est toujours ouvert. Celui-ci permet le **financement de semences permettant l'enrichissement des prairies en légumineuses fourragères**.

Le montant minimal des dépenses est fixé à 1 000 € HT et le plafond est fixé à 3 000 € HT par demande. Les espèces éligibles sont : lotier corniculé, luzerne, minette, sainfoin, serradelle, trèfle blanc, trèfle hybride, trèfle violet pure ou en mélange contenant au moins une de ses espèces. La liste des espèces doit être indiquée sur le devis de semences.

Pour plus de renseignement et les dépôts de dossier, vous pouvez contacter Philippe MONDELET au 03 84 77 13 01 ou philippe.mondelet@haute-saone.chambagri.fr et Juliette GUESPIN sur les questions techniques – cultures fourragères.



DÉGATS SUR LES PARCELLES - PHOTOS

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont apporté de très fortes précipitations sur certains secteurs.

Les pâtures, les parcelles de fauche ainsi que les cultures peuvent être impactées par cette pluviométrie exceptionnelle.

Afin de recenser en temps et en heure les dégâts potentiels sur votre exploitation, la Chambre d'agriculture de Haute-Saône centralise les dégradations constatées.

Pour ce faire, vous devez envoyer vos **photos GÉOLOCALISÉES** à Aline DELAITRE par mail à l'adresse suivante : aline.delaitre@haute-saone.chambagri.fr ou sur les téléphones portables de vos conseillers habituels.



SURVEILLANCE DES STOCKAGES

Avec les conditions humides, les risques d'échauffements des récoltes sont très importants. Une fois récoltés, même sur un stockage à plat, **surveiller la température** plusieurs fois dans la journée et à plusieurs endroits du ou des tas afin de repérer tout échauffement.

Dès l'apparition d'une élévation mineure de la température, ou si le taux d'humidité de la récolte est supérieur à 15 %, ventiler le grain. Si la température continue de monter légèrement, transiler la récolte. Un triage rapide permet également d'enlever une bonne partie des impuretés et peut aider à stabiliser la récolte.

En cas de doute ou en cas de forte élévation de la température, livrer rapidement à votre organisme collecteur.

